



Concertation

Nationale

de la Société Civile du Togo

Réseau national de la Société Civile togolaise

TERMES DE REFERENCE

**Evaluation du projet Formation politique et citoyenne
continue des "Facilitateurs de dialogue communautaire :
FDC"**

Période d'exécution : Août 2017

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Dans toute société, quelle que soit la volonté pacifique des hommes et des femmes qui y vivent ensemble, on ne saurait empêcher la naissance de conflits, qu'ils soient familiaux, entre générations, d'ordre professionnels ou politiques. Fort de cela, toute société, voire toute démocratie qui se veut réellement au service du progrès social et du bien-être des citoyens doit privilégier le dialogue comme outil majeur de gouvernance en édictant des règles ou mécanismes de prévention et de règlement de conflits sociaux. Les politiques de développement d'une nation devraient selon une démarche inclusive laisser transparaître ces principes de dialogue et de recherche du consensus.

Il est donc nécessaire d'anticiper sur les moments de crises en prévoyant divers mécanismes de prévention et de gestion ou de transformation des conflits. Cette assertion, valable dans tous les rapports humains qu'ils soient au niveau micro (cellule familiale) ou macro (niveau étatique, régional ou international), met en exergue l'importance de la pratique au quotidien du dialogue et fait de la prévention de conflits un processus permanent de consolidation des acquis. La mauvaise application de ces principes basiques conduit souvent à des situations de crises aux impacts souvent imprévisibles tant sur le plan politique, économique et social.

Aussi, dans les années à venir, le Togo va organiser les élections législatives et probablement les élections locales, surtout les élections locales, plusieurs fois annoncées et jamais tenues pour diverses raisons. Or toute **gouvernance démocratique** et surtout à la base exige un processus d'interaction et de prise de décisions entre plusieurs acteurs impliqués dans la création, le renforcement ou la reproduction collective de normes et institutions sociales. Un aspect essentiel de la bonne gouvernance est la notion de reddition des comptes (obligation de s'expliquer, de responsabilité, de redevabilité) de la part des décideurs envers les citoyens, C'est-à-dire accepter de prendre la responsabilité de ses propres messages et actions et de leurs conséquences vis-à-vis d'autres parties prenantes, et la participation des citoyens par le biais d'une consultation et d'un consentement éclairé.

Il faut donc créer les conditions d'un nouveau "**Contrat social**" c'est-à-dire l'accord tacite plutôt qu'explicite entre les membres des communautés à la base ou entre une communauté et des décideurs, définissant la relation et les responsabilités de chacun vis-à-vis de l'autre. En conséquence, les conditions d'interaction entre les sphères publique, privée et sociale seront déterminées sur la base d'une vision sociopolitique commune.

Dans le souci d'apporter sa contribution pour une résolution pacifique et durable des conflits et renforcer la participation citoyenne, la CNSC a formé de 2015-2017 dans les cinq régions économiques et Lomé commune **138 facilitateurs de dialogues communautaires** avec l'appui technique et financier de la Fondation Hanns Seidel et en partenariat avec le Ministère de l'Administration Territoriale de la Décentralisation et des Collectivités Locales

Parmi les facilitateurs formés, les **capacités de 40 facilitateurs** ont été renforcées en communication non violente, en transformation des conflits et en processus d'élaboration de contrat social en 2017. Ceux-ci sont des pools de personnes ressources épris des idéaux de paix, de prévention de conflits et vont certainement contribuer à une cohésion sociale et une Paix durable dans les communautés.

Au terme de ces formations, la Concertation Nationale de la Société Civile veut apprécier le degré d'atteinte des objectifs. A cet effet, elle lance un appel à consultation en vue du recrutement d'un consultant pour l'évaluation de la formation.

II- OBJECTIFS ET RESULTATS DE L'EVALUATION

But principal : L'évaluation ici décrite, fixée par la convention de financement, a deux buts principaux : (i) rendre compte de l'utilisation qui est faite par les FDC des acquis du programme de formation sur les trois années ; (ii) examiner le projet réalisé afin d'en tirer des conclusions stratégiques (leçons et bonnes pratiques) pour la réalisation de projets futurs.

Résultats : (i) un rapport d'évaluation est rédigé, (ii) une opinion motivée sur la pertinence, l'efficacité, l'impact et la viabilité du projet financé au regard du contexte, de la politique et des procédures d'intervention est nettement formulée ;

Budget de la mission d'évaluation : Le budget global pour l'évaluation devra inclure les honoraires, les perdiems et le(s) déplacement(s) et permettra la préparation et la collecte documentaire, la visite de terrain, la phase de rédaction du rapport d'évaluation et sa présentation aux parties prenantes concernées (dans des modalités à définir au début de la mission).

III- PRODUITS A LIVRER

A la fin de la mission, le consultant / cabinet soumettra au commanditaire, un rapport d'évaluation en version physique et électronique. La version physique sera en trois (03)

exemplaires dont un original et deux copies et la version électronique sera gravée sur CD Room en 02 exemplaires. La langue de rédaction est le français.

IV- CRITERES D'EVALUATION

Sur la base du cadre logique du projet, et selon la méthode d'évaluation de la Commission Européenne, on analysera les 5 critères principaux :

- **Pertinence** du projet au regard des problèmes ou besoins réels identifiés,
- **Efficienc**e des moyens mis en oeuvre pour la réalisation des activités et atteinte des résultats prévus
- **Efficacit**é des résultats initialement prévus par rapport aux bénéfices réellement perçus
- **Impact** : quels sont les changements globaux favorisés par le projet ?
- **Viabilit**é : les changements globaux sont-ils durables ?

V- ASPECTS METHODOLOGIQUES

Le consultant proposera le cadre méthodologique de l'évaluation en précisant le plan détaillé de mise en oeuvre de sa mission.

Il aura pour principales tâches, la conception des outils de collecte d'information, l'échantillonnage et l'organisation de la collecte d'information sur le terrain. Ces outils devront être soumis à la CNSC-Togo pour validation avant le démarrage de la mission sur le terrain.

Il devra préparer un rapport provisoire de l'évaluation qui sera partagé (y compris la présentation) avec les parties prenantes clé pour lecture et validation au cours d'un atelier.

Il devra enfin produire et présenter lors d'une réunion de restitution le rapport final à la CNSC-Togo et ses partenaires.

Un comité sera mis en place pour le cadrage de l'évaluation finale. Ce comité inclura les collaborateurs la CNSC-Togo, de la Fondation Hans Seidel et des partenaires locaux.

VI- QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

- Avoir une bonne connaissance du contexte sociopolitique du Togo ;
- Avoir des compétences avérées en matière de suivi et évaluation, y compris l'évaluation de l'impact ou l'évaluation des programmes ;
- Avoir une formation en sciences économiques ou sociales ;
- Avoir une bonne compréhension du travail de développement ;

- Avoir une bonne compréhension des questions touchant les droits de l'homme et les conflits ;
- Faire preuve d'une bonne capacité d'animation ;
- Avoir une expérience prouvée dans les processus participatifs et les méthodes de collecte de données ;
- Disposer de solides compétences en coordination d'équipe ;
- Avoir la capacité de traduire des concepts et des idées complexes dans un langage simple et pratique ;
- Idéalement avoir une expérience dans l'organisation de la recherche avec les organisations de la société civile.

VII- CALENDRIER DE REALISATION DE L'EVALUATION

Cette évaluation est prévue pour avoir lieu en août 2017 et devrait être achevée au plus tard le 30 août 2017 avec la présentation / validation du rapport final. La réception et le traitement des offres technique et financière seront clôturés le 15 août 2017.

VIII- CANEVAS DE RAPPORT

Le rapport d'évaluation doit être rédigé en français et ne doit pas dépasser 30 pages.

Le rapport d'évaluation doit inclure un résumé et présentation sommaire du document.

Le rapport d'évaluation doit suivre la structure ci-dessous:

IX- DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

L'offre technique d'évaluation ainsi que la proposition financière contenue dans une enveloppe et portant mention recrutement **d'un consultant national pour l'évaluation du projet « Formation politique et Citoyenne Continue des Facilitateurs de Dialogue Communautaire »**, doit parvenir au siège de la CNSC-Togo 697, avenue PYA DJIDJOLE, ou par email à l'adresse cnsctogo@yahoo.fr au plus tard le 09 août 2017. La sélection du / des candidat(s) sera effectuée par la Direction Exécutive de la CNSC-Togo et la Fondation Hanns Seidel avant le 15 août 2017 suivi de la notification au consultant/cabinet retenu.

L'offre technique comportera :

- Une note de compréhension des termes de référence et de présentation de la méthodologie utilisée,
- Le calendrier prévisionnel d'intervention.
- La constitution de l'équipe, la répartition des responsabilités entre ses membres et,
- Les références et expériences du consultant.

L'offre financière devra comporter le montant global de la mission et un budget détaillé.